



ACTES DU WORKSHOP UNION MIGRANT NET
10 DÉCEMBRE 2021 LA CITE MIROIR
SAUVENIÈRE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES

Un défi liégeois!





ACTES DU WORKSHOP UNION MIGRANT NET
10 DÉCEMBRE 2021 LA CITÉ MIROIR
SALLE VENTRIÈRE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES

Un défi liégeois!



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS:

10 JUIN 2022 DE 9H30 À 13H

COLLOQUE EUROPÉEN UNION MIGRANT NET À LA CITÉ MIROIR

18 NOVEMBRE 2022 DE 9H30 À 13H

ÉVÉNEMENT FINAL UNION MIGRANT NET À LA CITÉ MIROIR

Co-organisé par la Ville de Liège, le CEPAG ASBL, le Monde des Possibles ASBL, dans le cadre du projet Union Migrant Net, coordonné par la Confédération Européenne des Syndicats (DG HOME AMIF), en collaboration avec l'École des Solidarités.

www.unionmigrantnet.eu

Modération : Orville Pletschette - CEPAG ASBL

Facilitatrice graphique : Judith du Faux - Visual Garden

Accueil : Salon des Lumières - Cité Miroir de Liège

[Lien vers les actes illustrés du Workshop](#)

CONTACTS

Ville de Liège : Gregor Stangherlin gregor.stangherlin@liege.be <https://www.liege.be/fr>

Monde des Possibles ASBL : Pauline Mallet pauline.mallet@possibles.org / Didier Van der Meeren dvdmeeren@possibles.org

www.possibles.org

CEPAG ASBL : Robin Sprumont robin.sprumont@cepag.be www.cepag.be



INTRODUCTION

PAR GREGOR STANGHERLIN, CHEF DE PROJET DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE ET LA LIÈGE DE VILLE, ET CO-COORDINATEUR DU PROJET UNION MIGRANT NET

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour votre présence aujourd'hui malgré le contexte sanitaire.

Liège est une ville de migrants. Au premier janvier 2020, selon les données de STATBel, parmi les 197.217 habitants de la Ville de Liège, 68.464 (34,7%) ont une origine étrangère et 38.424 (19,4%) sont des non-belges. La population liégeoise est donc d'origine étrangère ou étrangère à plus de 50%.

Le colloque organisé par l'IRFAM et le CRIPEL ce mercredi 8 décembre « L'insertion sur le marché du travail de l'emploi des migrants » a permis de rappeler la centralité de l'enjeu en Wallonie et plus particulièrement à Liège.

Aujourd'hui, vous êtes invité à participer à un moment du processus de recherche-action mis en place dans le cadre du projet européen UMN qui constitue un réseau de syndicats et villes engagées pour l'intégration des migrants.

Le projet UMN est financé par un appel à projet spécifique de l'Europe qui vise, dans le cadre de sa politique de cohésion sociale,

à développer des réseaux de réseaux, et dans le cas présent, de construire des ponts entre les syndicats et les villes pour faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Dans ce projet d'une durée de 3 ans (de 2020 à 2022) qui regroupe 21 partenaires, dont les villes de Milan, Athènes, Sofia, Ljubljana, Pordenone, Trieste et Liège, il est possible de distinguer entre deux types d'actions : les échanges transnationaux et les actions locales.

À Liège, le Monde des possibles, le CEPAG et la Ville de Liège ont décidé de concentrer leur action, dans le WP7, sur le développement de l'Économie Sociale et Solidaire portée par les personnes migrantes.

L'objectif de cette matinée est double :

- partager avec les acteurs liégeois les expériences d'ESS réunies dans un guide de sensibilisation à destination des villes européennes ;
- interroger la faisabilité du développement de ce type d'activités à Liège par un processus d'intelligence collective.

Concrètement, après une présentation de la première version de ce guide de sensibilisation sur l'inclusion des personnes d'origine étrangère par l'ESS dans les villes européennes, nous donnerons la parole à 5 initiatives locales en cours d'émergence. Ensuite, cela sera l'occasion pour la Ville de Liège, le FOREM et le CRIPEL d'expliquer comment ces institutions peuvent soutenir le développement de ces initiatives.

Les présentations de la première partie de la matinée visent à partager avec vous l'état d'avancement du travail en cours. Après la pause, lors d'un travail en sous-groupe (« World café »), chacun aura l'occasion de s'exprimer pour alimenter la réflexion sur la mise en place de ESS portée par les personnes d'origine étrangère à Liège.

INNOVATION SOCIALE - TENTATIVE DE DÉFINITION ET APPROCHE CRITIQUE

PAR DIDIER VAN DER MEEREN, ADMINISTRATEUR DU MONDE DES POSSIBLES ASBL

Il est complexe de définir une innovation sociale tant les contextes où elle peut apparaître sont différents et nuancés.

Une parmi d'autres définition formelle d'une innovation sociale est :

“Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit, une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.” Réseau Québécois pour l'Innovation Sociale (RQIS)

Nous aborderons en ateliers tout à l'heure à quoi ressemblerait une innovation sociale dans un contexte d'inclusion des personnes étrangères à Liège. Et comment être critique par rapport au concept ? Selon moi, l'innovation sociale viserait à corriger une situation d'insatisfaction en travaillant un pouvoir d'agir et un esprit critique, une capacité à dépasser/à contourner les discriminations systémiques dont font l'objet les personnes migrantes. Nous pourrions prendre comme exemple le projet d'interprétation en milieu social Univerbal qui mobilise une trentaine d'interprètes issus des migrations et qui évoluent progressivement sur plusieurs dimensions de développement (la gouvernance interne du collectif, la définition d'un référentiel de compétences avec l'ULG, la professionnalisation des pratiques avec l'UMons, le modèle économique, la logique tarifaire etc...) mais il y a bien d'autres initiatives qui seront présentées ce matin.

Une innovation sociale se positionne sur un territoire donné, elle propose un modèle innovant au plan social, de manière très pragmatique avec l'objectif idéal de transformer durablement l'environnement sociétal. Souvent l'innovation sociale se positionne dans une approche transchamp, à cheval sur plusieurs prérogatives publiques, difficilement réductible donc à un champ de compétences vertical ou sectoriel.

APPROCHE CRITIQUE DE L'INNOVATION SOCIALE

Il faut aussi pouvoir interroger la notion d'innovation en ne partant pas du principe qu'elle est forcément positive. Si l'innovation répond par exemple à la défection d'une prérogative de l'État, à l'absence ou la négation de droits fondamentaux qu'il est censé honorer... Il faut aussi analyser comment le besoin auquel l'innovation sociale est proposée est élaboré / identifié ? Qui parle et

qui cela profite ?

Il s'agit d'avoir un questionnement plus large de l'implication des acteurs dans l'élaboration des réponses et développer un horizon sociopolitique de l'iS qu'on voudrait mettre en place. Ce n'est pas parce qu'on dit « innovation sociale » qu'on dit « transformation progressiste ». Une innovation sociale peut s'intégrer dans les logiques actuelles. Ex : les titres services qui ne changent rien au fait qu'une partie de population délègue son sale boulot à une autre partie de la population. Il n'y a pas de changement en profondeur. Si l'iS tend à soutenir et entretenir les axiomes des politiques publiques à l'ère néolibérale, elle pose évidemment question. Quelques principes de ces politiques sont :

- Gestion des déficits et politiques d'austérité.
- Rhétorique du projet et de la responsabilité individuelle, injonction normative à s'insérer.
- État social actif, activateur des travailleurs sans emploi et exclusion des politiques sociales.

La question est de savoir à qui profite l'innovation ? Pour qui elle a des effets ? Comment on mesure les effets d'une innovation sociale ? Leur impact social ? C'est la question de la justice sociale. Vise-t-on à construire des prises collectives sur des conditions de vie ? Quel est l'intérêt d'une innovation, en faut-il vraiment une ou plutôt renforcer les mécanismes/politiques structurels ? Apparaît ici la question du passage de social à sociétal. C'est-à-dire de quelque chose qui agit sur la société c'est-à-dire qui la rend plus cohérente, plus diverse, plus capable de créer quelque chose de commun et nécessaire à tous.tes.

Se pose la question du rôle des pouvoirs publics par rapport à l'iS. Comment lier innovation sociale et conséquences par rapport à la chose publique ? Est-ce que l'innovation sociale peut influencer sur les législations, modifier des politiques publiques de grande ampleur ?

AU MOINS 2 QUESTIONS SE POSENT ALORS QUAND ON PARLE D'INNOVATION SOCIALE :

1) Qui sont les groupes orphelins : qui n'est pas présent autour de la table ? Il faut faire enquête, il faut les identifier et poser la question.

a. Comment fait-on pour identifier et puis pour élaborer avec les personnes manquantes, en dehors des logiques d'activation ?

2) Quels sont les groupes affectés par le processus d'innovation sociale ?

a. Effets de l'iS qui nous échappent, il peut y avoir des effets indésirables, important de réfléchir à cela.

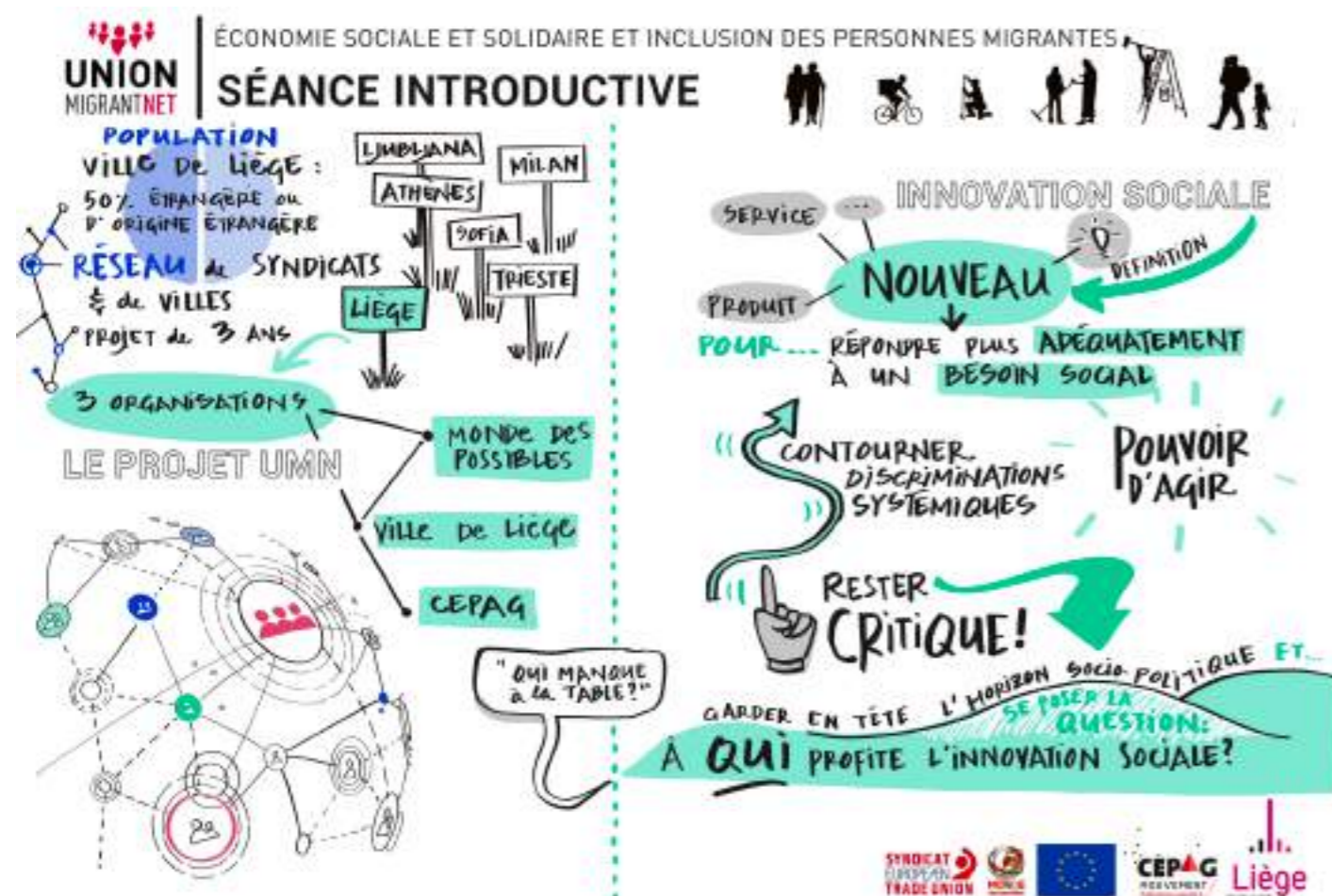
Il faut lier la notion d'innovation sociale à un horizon démocratique. La question de l'innovation sociale doit pouvoir se lier à la question sociale, à la question politique en général. Que l'ensemble des habitants, des migrants d'un quartier de Liège par exemple soit capable de participer à la question de leur environnement, de leur culture, de leur inclusion, c'est le fameux « Nothing about us without us »

Le processus de transformation implique de s'ouvrir à de nouvelles questions, de remettre en jeu le pouvoir, l'état de fait. En

sachant que dans un collectif, tout le monde n'a pas les mêmes valeurs, références, et il faut pouvoir faire avec.... Une innovation sociale forte prend en compte l'origine des problèmes et pas que leurs conséquences. L'innovation sociale est alors porteuse de conflictualité qu'il faut pouvoir adresser.

C'est la question du changement social. La vraie innovation sociale, ce serait que le secteur social puisse prendre pour lui-même la question économique et la question politique. Soutenir des politiques participatives par exemple et ne pas se laisser enfermer par des questions d'économie, être en capacité d'agir sur les problèmes dont on est l'objet.

La question de l'innovation sociale est alors non pas de transformer le secteur social par les outils du marchand. Mais comment faire l'inverse. Le politique serait alors une bulle qui engloberait et l'économique et le social et ne serait pas soumis aux logiques de marché comme c'est le cas actuellement. Je pense que c'est une dimension que nous analyserons ce jour notamment par le développement éventuel d'un tiers-lieu dédié aux projets d'économie portés par les personnes migrantes de Liège.



PRÉSENTATION DU GUIDE DE SENSIBILISATION UNION MIGRANT NET : L'INCLUSION DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES VILLES EUROPÉENNES

ROBIN SPRUMONT (CEPAG ASBL) ET PAULINE MALLET (MONDE DES POSSIBLES ASBL), MEMBRES DE L'ÉCOLE DES SOLIDARITÉS DE LIÈGE

L'un des objectifs du projet nous réunissant aujourd'hui est la réalisation d'un guide pratique, de sensibilisation, qui puisse servir d'outil en vue de la mise en place de dispositifs concrets en faveur de l'inclusion des personnes migrantes. C'est essentiellement sur cet outil que s'est centrée notre action ces derniers mois, qui a donc débouché sur le premier jet que nous vous présentons aujourd'hui. Une version définitive sera publiée en mai 2022.

Plusieurs constats sont à l'origine de sa rédaction, dont la nécessité de proposer des solutions alternatives d'inclusion, et complémentaires aux dispositifs en ISP plus "classiques" déjà mis en place.

Partant de ces constats, nous avons choisi de questionner les opportunités que peut offrir le modèle d'économie sociale et solidaire en tant qu'alternative potentiellement créatrice d'emploi, et le rôle que les politiques publiques locales ont à jouer dans ce processus, en se posant la question suivante : est-il possible d'améliorer l'employabilité et favoriser l'accès à l'emploi des personnes migrantes via l'économie sociale et solidaire ?

1. POTENTIEL INCLUSIF DES PERSONNES MIGRANTES PAR L'ESS

C'est sur base des atouts que présente à première vue l'ESS que cette voie est explorée plutôt qu'une autre :

- Elle peut être utilisée pour offrir des réponses aux besoins sociaux des personnes d'origine étrangère et précarisées : accès au logement, aux services de base, à un statut de séjour, à l'information, etc. Et plus largement, contribuer à construire un socle de droits pour les personnes migrantes, notamment lorsque sa municipalité s'inscrit dans un réseau de villes accueillantes comme c'est le cas à Liège depuis le vote d'une motion par le Conseil communal en 2017.

- En termes de représentativité des personnes migrantes dans l'espace public et dans la prise de décisions qui les concernent, les initiatives en ESS peuvent contribuer à donner un porte-voix à ces personnes ; constituer un canal de transmission vers les décideurs politiques, en leur conférant une place dans les entreprises par la promotion de politiques diversité.

- De par leurs valeurs, les entreprises sociales proposent un cadre sécurisant et une approche individualisée en vue d'acquiescer, renforcer et valoriser des compétences professionnelles in situ. L'ESS peut ainsi constituer un tremplin vers l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, pour des personnes qui ne bénéficient pas d'un accès

direct à un emploi « classique ».

Ces entreprises coopératives font office de lieux de formation et d'une première expérience professionnelle.

- L'inclusion via l'ESS peut également favoriser l'apprentissage de la langue tout en étant déjà à l'emploi, contrairement à des formations classiques, qui apportent des contenus théoriques en amont d'une immersion en milieu professionnel. = approche en comitance.

- L'ESS est en outre, fondamentalement, un secteur dans lequel le lien social se crée et se renforce, ce qui est indispensable pour des personnes en exil qui arrivent dans leur ville d'accueil sans connaître personne.

Tous ces atouts sont de nature à améliorer l'employabilité des personnes migrantes.

2. LES POSSIBILITÉS D'ACTION DES VILLES ET DES SYNDICATS EN FAVEUR DE L'INCLUSION PAR L'ESS

Partant de ce postulat, des échanges ont pu être organisés avec un grand nombre d'initiateurs et participants de projets en économie sociale dans plusieurs pays européens. Ces échanges nous ont permis de constater que de nombreuses villes européennes se sont aperçues du potentiel du tiers secteur en termes d'inclusion, et ont décidé de soutenir des projets locaux d'ESS dans différents domaines : accès au logement, alimentation durable, numérique, marché de seconde main, etc.



Grâce à ces échanges, nous avons pu prendre connaissance d'une cinquantaine de projets et initiatives portés par et pour les personnes migrantes, qui nous ont permis d'identifier une **dizaine de bonnes pratiques** dont les municipalités sont en mesure de se saisir, en vue de participer de manière active à l'amélioration de l'employabilité des personnes migrantes via le soutien à de telles initiatives en ESS sur leur territoire.

Ces pratiques sont développées une à une dans le guide et accompagnées d'illustrations concrètes tirées de projets existants. Pour ne faire que les citer, les bonnes pratiques identifiées au cours des recherches sont les suivantes :

1. Coconstruction des politiques publiques d'accueil des personnes migrantes et inscription dans un réseau des villes accueillantes en Europe ;
2. Engagement d'un partenariat villes/syndicats pour un accès durable des migrants à la formation et au travail ;
3. Utilisation des outils et réseaux de soutien existants à l'émergence de projets d'innovation sociale et au développement d'initiatives en économie sociale portées par des personnes migrantes ;
4. Création d'un "guichet unique" municipal, regroupant les services dédiés aux personnes migrantes, pour faciliter la stabilisation des besoins de base et initier rapidement un projet professionnel ;
5. Articulation volontariste de l'économie sociale et solidaire à l'inclusion sociale et à la citoyenneté active des personnes migrantes ;
6. Intégration des initiatives en ESS portées par les personnes migrantes dans le paysage municipal, via leur insertion dans les marchés publics et l'intervention publique dans la stabilité des projets ;
7. Soutien à la création de tiers lieux à destination des migrants (fablab, living lab, coworking) ;
8. Soutien d'expériences transitoires en ESS faisant office de milieux de formation à l'acquisition de compétences sociales et professionnelles et étant par là constitutives de tremplins vers l'emploi ;
9. Soutien à la combinaison d'une approche inclusive par filière intégrant l'apprentissage de la langue à la formation professionnelle ;
10. Articulation de l'implication dans des initiatives en ESS à la reconnaissance d'un titre de séjour légal.

Toutes ces bonnes pratiques se dégagent bien sûr de projets qui sont enracinés dans une réalité locale, et ne peuvent être dupliqués d'un lieu à un autre sans faire l'objet d'adaptations. Cependant, malgré des réalités différentes se dégage le constat commun que les initiatives analysées permettent toutes, dans la réalité qui est la leur, de **surmonter certains des obstacles** que rencontrent les personnes migrantes pour accéder au marché de l'emploi, et d'y apporter des opportunités de réponses.

L'ESS peut réellement constituer un outil inclusif, mais il est nécessaire pour cela qu'il soit considéré comme tel, à l'**intersection entre politique d'intégration et de l'emploi**.

Les politiques publiques ont véritablement un rôle à jouer dans cette thématique, qui s'adresse non seulement aux personnes migrantes mais plus largement aux publics précarisés et éloignés de l'emploi, et nous vous remercions déjà de partager ce constat en étant présent aujourd'hui.

Lien vers le Guide

3. UNE PERSPECTIVE D'OPÉRATIONNALISATION D'UNION MIGRANT NET À LIÈGE : UN TIERS-LIEU POUR DES ACTIVITÉS EN ES, PORTÉES NOTAMMENT PAR DES PERSONNES MIGRANTES

Parmi les bonnes pratiques dégagées, l'une des manières pour les villes d'encourager le développement d'activités en économie sociale est d'**aménager des locaux qui y seraient dédiés**, à savoir des "tiers-lieux".

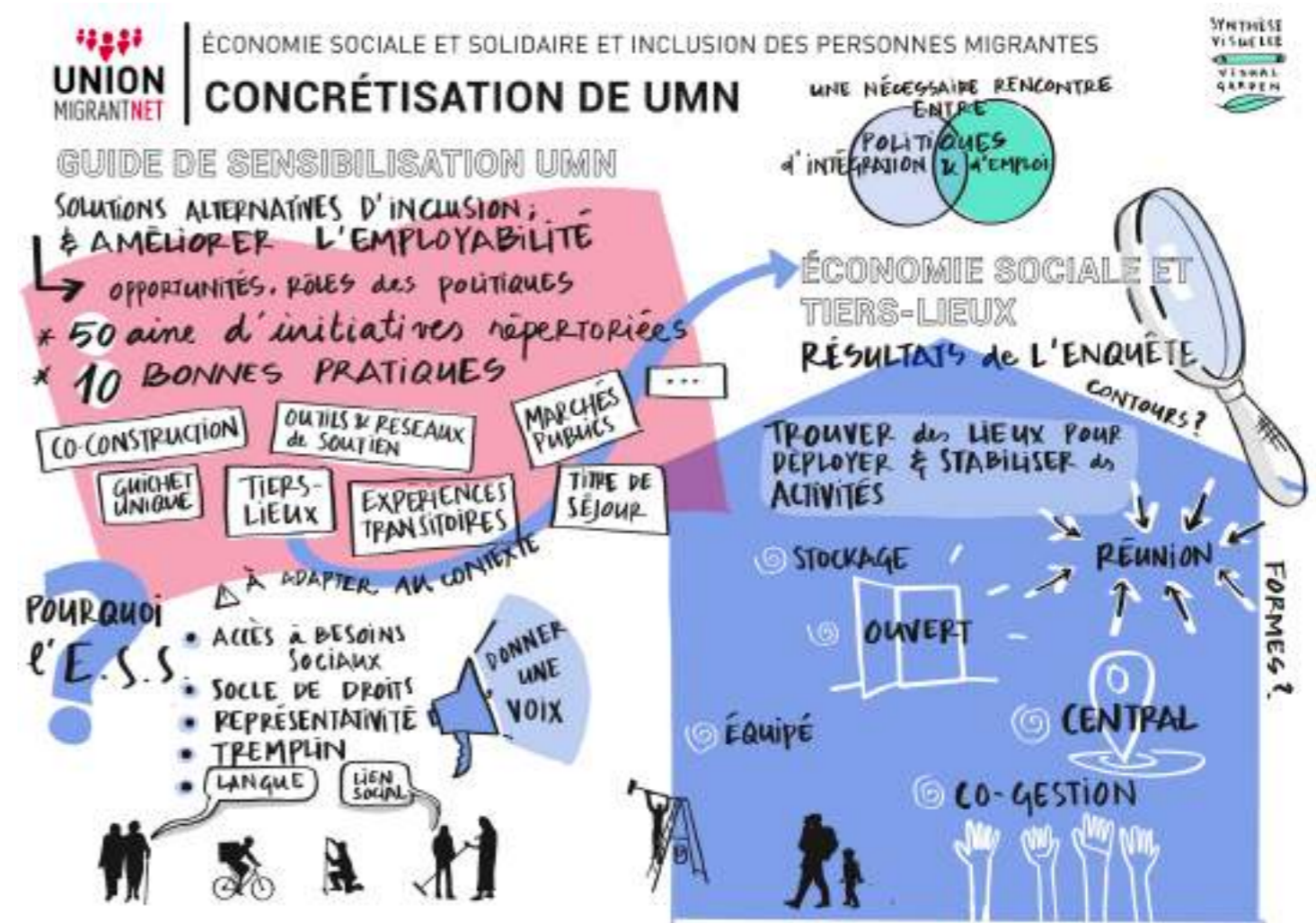
Pour lancer la réflexion autour de ce projet pilote liégeois, une première **enquête de terrain** auprès d'une série d'initiatives formelles et informelles en économie sociale portées par des personnes migrantes (avec et sans titre de séjour) a permis de dégager quelques pistes pour dessiner les contours de la forme que pourrait prendre ce tiers-lieu liégeois.

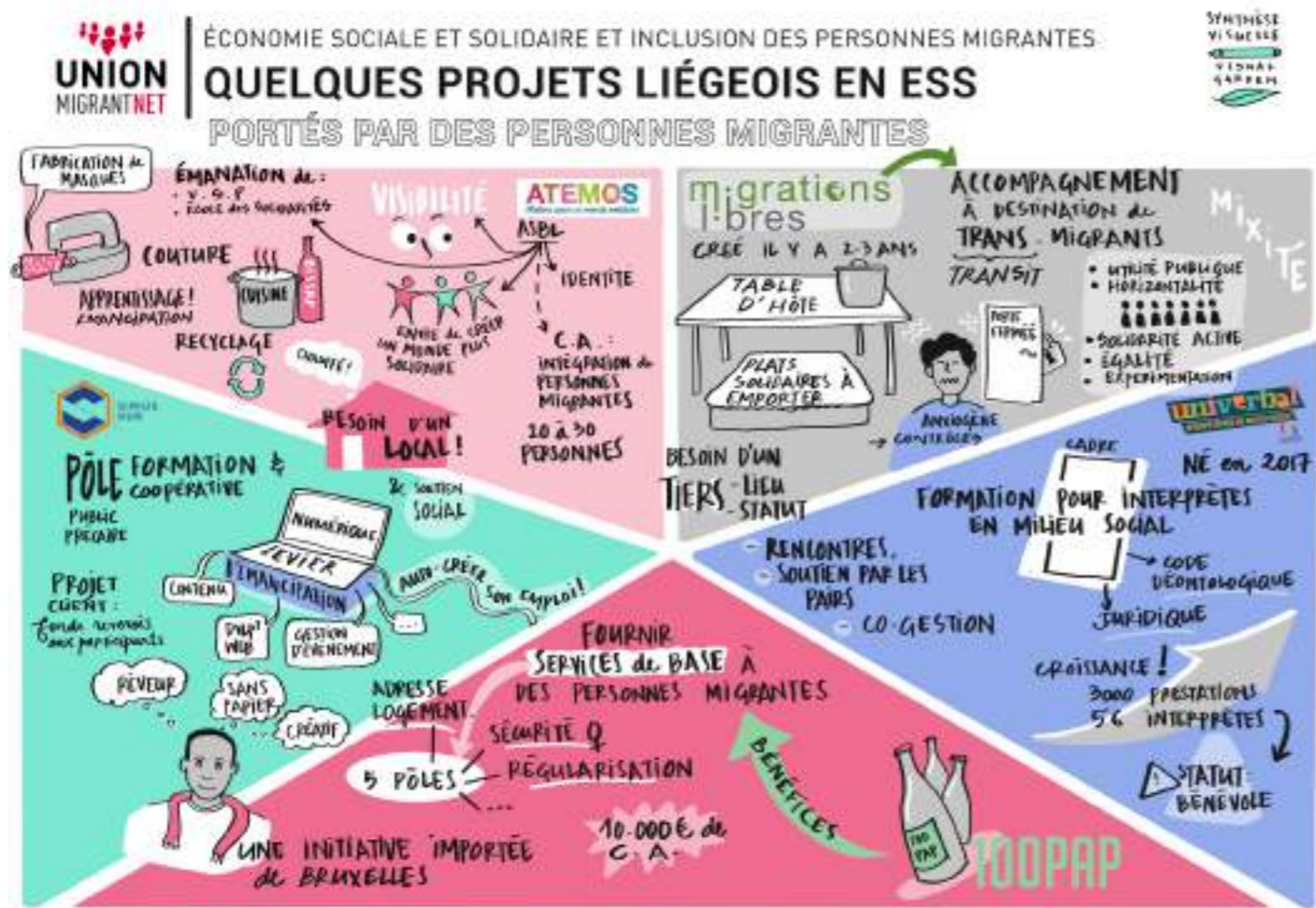
Les activités mises en œuvre par les projets participants sont très différentes : Univerbal propose un service d'interprétation, Sirius met en place des activités de formation aux outils numériques, la VSP organise des activités artistiques, Quai des Enfants propose des services culinaires, etc. Le nombre de participants est également fort variable, allant de moins de 10 à parfois 100 personnes prenant part à l'activité. Ceci implique que l'espace requis devrait être suffisamment grand, d'une surface d'au moins 200m².

Cependant, bien que les besoins soient différents, étant donné la diversité des activités en jeu, certaines tendances se dégagent :

- Les activités ont lieu dans tous les cas au minimum une fois par semaine et souvent plus, ce qui implique que le local soit suffisamment grand pour accueillir certaines activités simultanément ;
- Les locaux devraient en priorité offrir des espaces de réunion, formation, stockage, coworking et cuisine. Il est également nécessaire de pouvoir y disposer d'équipements de base pour la bonne tenue des activités (cuisine avec accès à l'eau, connexion internet notamment).
- Chaque projet s'accorde pour dire que, logistiquement, la localisation d'un tel espace devrait être idéalement dans le centre-ville ;
- Enfin, certains collectifs ont montré un intérêt à s'impliquer dans la cogestion du lieu.

Pour faire le lien entre les bonnes pratiques tirées adressées dans le Guide aux villes européennes, celles déjà développées à Liège, et les besoins et projets des initiatives en économie sociale portées par des personnes migrantes ici, nous passons maintenant la parole à un panel de 5 projets.





PRÉSENTATION D'UN PANEL DE 5 PROJETS LIÉGEOIS EN ÉCONOMIE SOCIALE, INCLUSIF DES PERSONNES MIGRANTES

1) UNIVERBAL - SERVICE D'INTERPRÉTATION EN MILIEU SOCIAL (LORENA ESPINO, MONDE DES POSSIBLES ASBL)

<https://projetuniverbal.wordpress.com/service-dinterpretariat-social/>

Univerbal est un projet d'interprétation en milieu social porté par des personnes migrantes qui valorise énormément le pouvoir de la diaspora de contribuer à la communauté d'accueil.

Le service commence à se structurer en 2017 un peu comme une suite logique à la formation Univerbal mise en place par le Monde des possibles entre 2015/2016. Ainsi, un premier cycle de formation a vu le jour pour outiller les personnes qui voulaient devenir interprètes. Le prélude à cela a été un précédent projet européen qui a pointé les violences structurelles qui éprouvent les femmes migrantes, soulignant, à cet égard, le potentiel d'émancipation via leurs compétences linguistiques.

L'objectif de la formation est de reconnaître les stagiaires du MDP en tant qu'acteurs/actrices professionnel.le.s de la profession d'interprète en milieu social en leur fournissant d'un cadre déontologique, le soutien à l'acquisition de connaissances linguistiques adaptées aux champs lexicaux, et informations citoyennes, juridiques et sociales ainsi que l'approche interculturelle.

Ainsi, les participantes commencent à répondre aux demandes qui arrivaient au Monde des Possibles de la part du secteur associatif liégeois, au début d'associations partenaires, et de plus en plus d'autres associations qui ont commencé à prendre connaissance que le Service se développait.

Entre 2017 et 2021 le Service à reporté une augmentation des demandes à la hausse constante. En 2017 on comptait 70 prestations pour cette année, en 2021 on en compte 3000.

Le projet compte actuellement 45 interprètes proposant au total 33 langues d'intervention comme l'arabe, le somali, le pachtou, le russe, l'albanais, entre autres. Le service est conçu comme une entreprise de l'économie sociale et solidaire et offre à ce titre un mode de participation démocratique. Les interprètes se réunissent chaque mois pour une session complète et chaque semaine il y a des réunions d'intervision, ou les interprètes échangent entre eux privilégiant le soutien entre pairs.

Il s'agit de reconnaître la profession d'interprète en milieu social comme une profession requérant une formation, une évaluation et un accompagnement constant avant et après toute séance d'interprétation et pour cela revendiquer une rémunération juste et une reconnaissance pour les interprètes.

Les enjeux du Service sont actuellement :

- Le statut des travailleurs : actuellement et encore en 2017 les interprètes impliqué.e.s dans le projet ont un contrat de bénévolat qui leur permet de prêter à ce titre, avoir une assurance et pouvoir être défrayés sous ce régime sans devoir dépasser la limite annuelle d'indemnisation de 1388,40. Ce statut présente

des limites pour la personne qui ne peut pas dépasser ce plafond annuel, ce qui pose également problème pour la professionnalisation du service d'interprétation. Nous souhaitons pouvoir contractualiser des prestations et pérenniser les engagements des interprètes qui souhaitent, très justement, pouvoir avoir une perspective sur le long terme.

- Le modèle économique : Le modèle économique n'est pas rentable en raison d'un manque de financement structurel et de reconnaissance de la profession.

Le Monde des Possibles soutient la mise en place du Service, afin de susciter la reconnaissance institutionnelle des savoir-faire des travailleurs migrants et de renforcer leur insertion socioprofessionnelle. Tout en proposant un espace de création des possibles dans le domaine de l'interprétation en milieu social, où, il manque des solutions innovantes.

2) 100PAP - DROIT AU LOGEMENT POUR LES PERSONNES SANS-PAPIERS (COSSI NOUDOFININ, MONDE DES POSSIBLES ASBL)

<https://100pap.be/>

Le projet 100PAP est né à Bruxelles grâce au militant François Halleux, pour soutenir les migrants en transit, qui tentent de rejoindre l'Angleterre, ainsi qu'aux sans-papiers installés dans des squats. Pour des questions de survie et de dignité, il était - et il est toujours - nécessaire d'entretenir ces occupations, ces logements, ce qui implique un coût financier. La vente de bières solidaires bio est un moyen de dégager les sommes nécessaires pour prendre en charge une partie de ces frais : ainsi est née la 100PAP.

Depuis 2018, le projet est également actif à Liège. Plusieurs ASBL et militants se sont réunis pour réfléchir à son transfert dans la réalité liégeoise. Cinq pôles d'activités ont été identifiés : le stockage, la prospection, la communication, la distribution et l'organisation d'événements. Il a aussi été décidé que les bénéfices seraient répartis prioritairement aux besoins suivants : le financement de cartes téléphoniques pour les détenus du centre fermé de Vottem ; participer à la SECU solidaire de la Voix des Sans-Papiers, contribuer aux frais de redevance pour l'introduction d'une demande de régularisation 9bis, et le financement de garanties locatives pour les réfugiés reconnus (service Casa Amigas du Monde des Possibles).

Depuis les 5 premières caisses récupérées via l'initiative Bruxelloise pour tester l'activité, plus de 10 000€ de chiffre d'affaires ont été obtenus, soit 1500€ de bénéfices. Les efforts sont importants comparés à ces bénéfices, raison pour laquelle il est aussi difficile d'impliquer les principaux concernés, qui rencontrent dans leur quotidien des difficultés relatives à leur survie. Ces bénéfices n'ont pas encore été reversés à ce jour. Il est indispensable de dynamiser ce projet, qui permet de transmettre un message politique à travers un produit convivial, tout en répondant aux besoins concrets d'un public précarisé.

3) MIGRATIONS LIBRES - ACTION COLLECTIVE ET POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PERSONNES EXILÉES

<https://migrationslibres.be>

Pour un tiers lieu de production et un tiers statut du travail

Migrations Libres est un collectif né en février 2018, à l'initiative de personnes précaires, dans le but de mettre en place un hébergement collectif, financé de manière mutualisée, géré horizontalement, au bénéfice de personnes exilées en transit sur le territoire belge (« transmigrant.e.s »). La mise en place du projet, articulée à la dynamique que la « Plateforme citoyenne d'hébergement » développait autour du Parc Maximilien, à Bruxelles, nous a rapidement mis en contact avec une population migrante beaucoup plus hétérogène, dont une partie, en situation illégale, souhaitait s'installer sur le territoire liégeois. Nous avons donc d'abord individuellement et à titre personnel puis collectivement, au nom de notre collectif, développer des pratiques d'accueil et d'accompagnement en vue « d'aider à une stabilisation sur le territoire local » (terme que nous préférons à celui d'intégration ou d'insertion qui supposent l'assimilation par les migrants de codes et normes locaux, et non le partage réciproque de codes et normes multiples où ceux de la personne migrante sont estimés comme ayant valeur équivalente).

Le projet des « plats solidaires à emporter »

Cette évolution dans notre dynamique nous a conduits à nous confronter pratiquement à divers demandes et besoins des personnes migrantes, accompagnées dans leur stabilisation sur le territoire, dont celui de « pouvoir travailler », entendu comme la nécessité tant de disposer d'un revenu pour elles, et leurs enfants s'il échète, non dépendantes de pratiques caritatives, que de pouvoir développer ici et maintenant des activités personnellement valorisantes et socialement valorisées.

C'est dans ce cadre que s'est mis en place en juillet 2019, en plein cœur de la pandémie du covid, un projet de « plats solidaires à emporter » (hebdomadaires), rendu possible grâce à l'accès libre et quasi gratuit à une cuisine associative et au soutien de personnes autochtones, principalement « hors emploi » ou étudiantes. Aujourd'hui, le projet est porté par quatre personnes sans papier (officiellement « illégales » ou « en demande de régularisation »), un chômeur âgé et de longue durée (en autorisation de travail bénévole), une travailleuse à temps partiel et une jeune étudiante en « coopération au développement ». Les bénéficiaires du projet sont utilisés uniquement au profit des personnes sans papier. Le travail de cuisine est partagé entre (quasi) toutes les personnes sans papier ; pour l'instant, du fait de leurs compétences acquises, le travail logistique, promotionnel et comptable est assuré, lui, par les seules personnes autochtones.

Caractéristiques du projet

- Le projet est fondé sur la mixité du collectif de travail, mêlant hommes et femmes, personnes jeunes et personnes plus âgées, avec et sans papiers, salariées ou non, etc.
- Le projet est déterminé, géré et contrôlé de manière collective (qui travaille quand, comment est réparti l'argent, quelles limites et exigences nous donnons-nous, etc. ?) ; toutes les décisions sont prises de manière horizontale, les personnes sans papiers ayant cependant la main mise sur la dimension créative et directement productive du projet (la cuisine).

- La répartition de l'argent dégagé est égalitaire (entre les sans-papiers, seuls bénéficiaires financiers du projet) tout en étant pondérée en fonction des besoins.

- Les revenus dégagés sont évidemment insuffisants pour assurer tout le nécessaire des personnes sans-papiers impliquées mais ne sont pas négligeables, loin s'en faut ; c'est pour assurer cela, qui nous paraît fondamental, que nous réservons le projet à un petit nombre de personnes (sans-papiers), qui travaillent à deux ou trois chaque semaine.

- Le projet se pense comme espace d'expérimentation de pratiques de travail collectives et de savoirs partagés, et comme espace de travail dé-hiérarchisé, y compris entre les genres des participant.e.s (5 femmes, deux hommes).

- Le projet se veut d'utilité publique (nous recevons en moyenne chaque semaine les commandes d'une vingtaine de personnes différentes, pour environ 55 plats de résistance et 90 à 100 plats à préparer, entrées et desserts compris, et ce depuis un an et demi), financièrement accessible au plus grand nombre, les végétariens n'étant pas oubliés; sur demande, les plats peuvent être livrés à domicile; le travail est globalement de bonne qualité (les plats sont fait maison, prêts à l'heure et de qualité correcte voire très bonne, la gestion est assurée, les livraisons sont assurées aussi sauf incident imprévisible, etc.).

Problèmes principaux

- Vu le statut des personnes impliquées dans le projet, les conditions de travail sont anxiogènes.

- Cette situation contraint le projet à se cantonner dans une certaine discrétion (pas de grosses publicités, cela se fait par réseaux de bouche à oreille), ce qui est peu favorable à son développement alors que celui-ci serait tout à fait possible, ce qui bénéficierait à un nombre plus important de personnes sans papier.

- Pour répondre à plus de demandes, le lieu de travail devrait bénéficier d'investissements conséquents, ce qui dans le même temps le mettrait davantage aux normes de sécurité et d'hygiène (actuellement, nous auto-limitons le nombre de commandes à 70 plats de résistance maximum, faute d'espace et de matériel de travail suffisants).

- L'absence de soutien financier pour le projet, la volonté en même temps qu'il dégage un bénéfice consistant et que ses productions soient accessibles à un public non fortuné nous empêchent de réserver l'achat de nos marchandises à des producteurs et productrices de la région soucieux.ses de produire des aliments sains mais généralement chers. En nous fournissant auprès de fournisseurs locaux bio, pour maintenir une marge bénéficiaire équivalente, nous devrions majorer le prix de nos plats d'environ 50% !

Penser une alternative

Il nous semble important tant de penser un tiers lieu adapté (suffisamment disponible par exemple), sécurisé, performant, de qualité professionnelle, autogéré, coopératif (dans son fonctionnement) et fondé sur une mutualisation des moyens, permettant la co- et l'auto-formation, que de penser un tiers statut pour ceux qui en usent, qui à la fois délie les garanties de revenus des personnes (et leur accès à la sécurité sociale) des aléas d'un marché lucratif et qui ne les stigmatise pas en ne faisant pas de ce tiers-statut « protégé » un statut à part, qui serait réservé aux « personnes sans papiers ». Cette orientation pourrait en plus mobiliser dans une lutte pour ce statut (alternatif au statut salarial classique) des personnes « avec papiers » qui seraient en quête d'une alternative à leur intégration dans ce marché de plus en plus dérégulé et pro-

blématique (statuts précaires, droits déconstruits, souffrance au travail, bullshit jobs, management oppressif, etc.).

4) ATEMOS - ATELIERS POUR UN MONDE SOLIDAIRE (MARIE-PAULE WYNANTS, VOIX DES SANS-PAPIERS DE LIÈGE)

<https://www.facebook.com/Atemos-ASBL-107493164219333/>
<https://atemos19118559.wordpress.com/>

L'atelier couture est né il y a 7 ans, dans les locaux de la Voix des Sans-Papiers de Liège : des belges passionnés de couture et soucieux d'agir solidairement ont souhaité partager leurs compétences avec des personnes migrantes. Atemos est une émanation de l'Ecole des Solidarités, menée en partenariat avec Promotion & Culture, le CEPAG et le Monde des Possibles. Quelques mois avant le confinement, l'EDS a organisé des ateliers de réflexion en petit groupe sur nos pratiques, dans un but de structuration de nos activités.

L'arrivée de la pandémie a bouleversé nos activités : le lendemain du confinement, nous nous sommes réunis grâce à Promotion & Culture pour coudre des masques faciaux. Nous avons été vite dépassés par les demandes très nombreuses, mais nous avons pu faire face grâce au soutien de nombreux bénévoles et structures.

Il y a moins d'un an, nous avons souhaité poursuivre la réflexion sur une structuration, pour officialiser et ouvrir nos activités : Atemos est désormais une ASBL à part entière, qui visibilise la cause des personnes migrantes, avec et sans-papiers. Notre vision est de Coopérer avec nos savoirs-faire pour un monde solidaire : autour d'ateliers textiles et culinaires, nous partageons nos connaissances, renforçons nos compétences, favorisons les échanges interculturels, et faisons connaître la réalité des personnes sans titre de séjour. Les participants cousent pour eux-mêmes, pour les autres, expérimentent et progressent. Celles qui sont plus avancées transmettent aux autres. C'est un espace de valorisation des savoirs-faire de personnes victimes de déqualification sociale : les personnes migrantes viennent avec leurs talents et doivent être considérées comme telles.

Nous nous frottons à la prise de décision démocratique, à l'autonomie de gestion, etc. Ce travail demande de l'investissement et du temps. La structure existe aussi grâce aux personnes avec papiers qui la soutiennent, des citoyens et des associations. Dans l'AG d'Atemos, 2 personnes migrantes représentent aussi les personnes sans-papiers. 23 membres sont signataires de l'ASBL, dont 13 personnes migrantes.

Nous envisageons d'élargir nos activités pour intégrer aussi davantage d'hommes, et tenter de sortir d'autres personnes de l'isolement : recyclage, zéro déchets, etc. Les ateliers couture ont lieu 1 à 2 fois par semaine et regroupent entre 20 et 30 participants, majoritairement des femmes.

Notre plus grand problème actuellement est celui du lieu d'accueil de nos activités : la Voix des Sans-Papiers de Liège ayant été déplacée et répartie en maisons individuelles, nous recherchons un local capable d'accueillir les ateliers couture et culinaire, pour les stabiliser et assurer leur continuité. Un lieu sécurisé, chauffé, stable et accueillant, où nous pourrions stocker notre matériel et sortir de cette itinérance épuisante et déstabilisante depuis 7 ans. L'accessibilité de ce lieu est capitale, car Atemos s'adresse à des

personnes précarisées, qui ont des difficultés pour financer des cartes de bus. Nous marquons donc un grand intérêt pour l'idée d'un tiers-lieu qui répondrait à notre souhait de mutualiser nos forces avec d'autres initiatives.

5) SIRIUS - FORMATION NUMÉRIQUE ET INCLUSION SOCIALE

<https://siriushub.be/>

Julie Vanderbyse - Formatrice et coopératrice Sirius

SiriusHub existe depuis 2017, et a été propulsé par le Monde des Possibles et est financé par le Digital Belgium Skills Fund. Il propose 2 entités destinées à favoriser l'émancipation sociale et financière des participants : un pôle formatif (Siriuschool) et une intégration professionnelle (SiriusCoop). La singularité de Sirius est de s'adresser à un public très éloigné de l'emploi, précarité, et majoritairement d'origine étrangère. Les formations sont gratuites et accessibles à tou.te.s sans distinction d'âge, de statut ou de diplôme. La formation est complétée par un suivi juridique et social, indispensable pour permettre l'accès aux besoins de base des participants. Les objectifs de Sirius sont de former de nouveaux talents développeurs ou graphistes, d'alimenter le secteur des TICs (en pénurie de main d'œuvre), et de démontrer les capacités et compétences des personnes issues des migrations, pour faciliter leur intégration économique et sociale.

En termes d'intégration professionnelle, le dernier mois des précédentes sessions était destiné à la réalisation de projets clients, pour se frotter à la réalité professionnelle. Cette année, les apprenants ont développé une initiative d'auto-entreprenariat en organisant un événement d'arts numériques : le festival Parallax, auto-porté par les apprenants, le MDP et les formateurs Sirius. Durant une journée, 70 participants dont 36 artistes liégeois se sont regroupés autour d'un concours d'art numérique sur l'impact social et environnemental.

En 2021, la filière "entreprenariat numérique et responsable" est venue enrichir l'offre de Sirius : elle vise un public aguerris mais éloigné de l'emploi, qui souhaite auto-crée son entreprise. 8 jeunes sont actuellement accompagnés dans la définition de leur projet. Le cursus s'appuie sur les intelligences collectives, et est dédié à l'économie sociale, en mobilisant le développement web, la gestion de projet, l'identité visuelle, etc.

Richard Ovono - Coopérateur Sirius

Je m'appelle Richard, je suis apprenant Sirius d'origine Gabonaise (...). Depuis 2018, je conçois en pensées le projet Parallax, pour permettre l'expression de jeunes créatifs, quel que soit leur parcours et leur niveau. L'idée est partie du constat suivant : de nombreux talents des domaines de la communication et du digital existent, avec énormément de potentiels à Liège en tant que ville étudiante. La concrétisation de Parallax est née de ma rencontre avec Sirius et le Monde des Possibles.





LES INSTITUTIONS LIÉGEOISES POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS EN ESS PORTÉES PAR DES PERSONNES MIGRANTES

1) INTERVENTION DE LA VILLE DE LIÈGE (GREGOR STANGHERLIN - LOCAUX ; ALICE TEHEUX CÉLINE DOSSERAY DU SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS)

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/marches-publics>

Sur la question de la mise à disposition de locaux par la Ville, en lien avec la réflexion concernant un tiers-lieu, il existe différentes formes de mise à disposition dans le cadre réglementaire défini par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, avec des conventions variées. La Régie Foncière de la Ville pourra préciser ce propos.

- La mise à disposition de locaux à titre précaire (lors de rénovations par exemple) : c'est le cas actuellement pour le Comptoir des Ressources Créatives par exemple.
- Des conventions pour l'occupation de bâtiments communaux dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale : c'est le cas pour l'Abri de jour et les Restos du Coeur. Ces accords sont plus structurels, et passent par une procédure de subvention directe/indirecte au niveau Communal.
- Le bail emphytéotique : de 50 à 100. De multiples exemples existent à Liège depuis plus de 20 ans.

Ces pratiques de mise à disposition de locaux sont intéressantes en lien avec la création d'un tiers-lieu ; reste à voir comment répondre de manière pratique à ces besoins.

Sur la question des marchés publics, il existe effectivement des dispositions légales qui donnent la possibilité d'introduire des

clauses sociales dans les marchés publics, pour favoriser des projets du type de ceux qui ont été présentés précédemment. Ces dispositions ne sont pas encore utilisées de façon maximale à la Ville. Il existe aussi une possibilité de marchés réservés.

Ces dispositions sont encore théoriques, et un travail de communication reste à faire pour que les services de la Ville les utilisent. Nous constatons également un manque de connaissance des projets existants : il faut faciliter le travail des services de la Ville à ce niveau-là, pour éviter un travail de recherche aux agents qui vont passer les marchés publics. Améliorer donc la communication comme l'information.

2) INTERVENTION DU FOREM (TERENCE MARQUET, CHARGÉ DE RELATIONS OPÉRATEURS FOREM)

<https://www.leforem.be/particuliers/accompagnement-ressortissants-etrangers.html>

Je vous remercie pour cette invitation, et je marque mon intérêt en tant que citoyen à être présent, ainsi qu'en tant qu'agent du FOREm, Organisme d'Intérêt Public régi par une tutelle et des cadres qui régissent ses missions.

En raison du Décret, certains publics n'ont effectivement pas accès à l'accompagnement et aux outils du FOREm, parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour. Il s'agit d'un combat politique à mener à un autre niveau. Mais cela ne signifie pas que le FOREm n'a pas de possibilité d'implication.

Quand les personnes ont un titre de séjour et remplissent certaines conditions administratives, elles ont accès à plusieurs outils :

- **Cellule primo-arrivants** : un accompagnement spécifique de ces publics vers l'emploi et la formation (en collaboration avec les CRI). Une fois l'accompagnement mis en place, il est possible d'ouvrir vers des dispositifs portés par les partenaires. Cette cel-

lule va continuer sa mission et s'élargir en termes de public, hors personnes sans titre de séjour.

- Une série de projets en cours de préparation sont destinés à accueillir des primo-arrivants.
- **Le service aux entreprises du FOREm** existe mais n'est pas toujours utilisé comme il le faudrait. Il y aura un axe non-marchand (reprenant notamment les initiatives d'économie sociale), qui offre des conseils sur les possibilités d'aide à l'embauche.

Il n'est pas toujours simple de comprendre comment fonctionnent ces dispositifs, mais le service relations peut servir de médiateur en cas de besoin, aiguiller pour obtenir une réponse, même si parfois, des obstacles juridiques et politiques peuvent exister. Les maisons de l'emploi peuvent également proposer une série de services.

3) INTERVENTION DU CRIPEL (AXELLE VAN HARTEN, DIRECTRICE ADJOINTE)

<https://cripel.be/>

Il existe 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI) en Wallonie. Ce ne sont pas des institutions publiques, mais bien des associations, confrontées aux mêmes problèmes de financements que n'importe quelle ASBL.

12000 personnes sont accueillies chaque année par les CRI, dans le cadre du Parcours d'Intégration. Un service d'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) est financé par le FSE (dont l'appel n'est pas encore lancé pour 2022) permet de suivre plus de 1000 personnes par an en vue de leur insertion, et de lever les freins auxquels ils sont confrontés, qu'on peut regrouper en 2 catégories:

- Freins personnels, liés au parcours migratoire, au syndrome du stress post-traumatique, à l'absence de réseau...
- Freins systémiques, imposés (in)volontairement aux gens, et qui peuvent être bloquants en vue de l'insertion.

Il faut reconnaître que le public migrant a des freins plus importants que d'autres publics précaires dès le départ, et notamment sur la question des équivalences de diplômes, et des freins administratifs en raison de la difficulté de la procédure.

Des initiatives d'économie sociale peuvent justement permettre de mettre en valeur les compétences des personnes sans se baser sur la reconnaissance des diplômes

Comment identifier les publics pouvant intégrer ces initiatives d'économie sociale ?

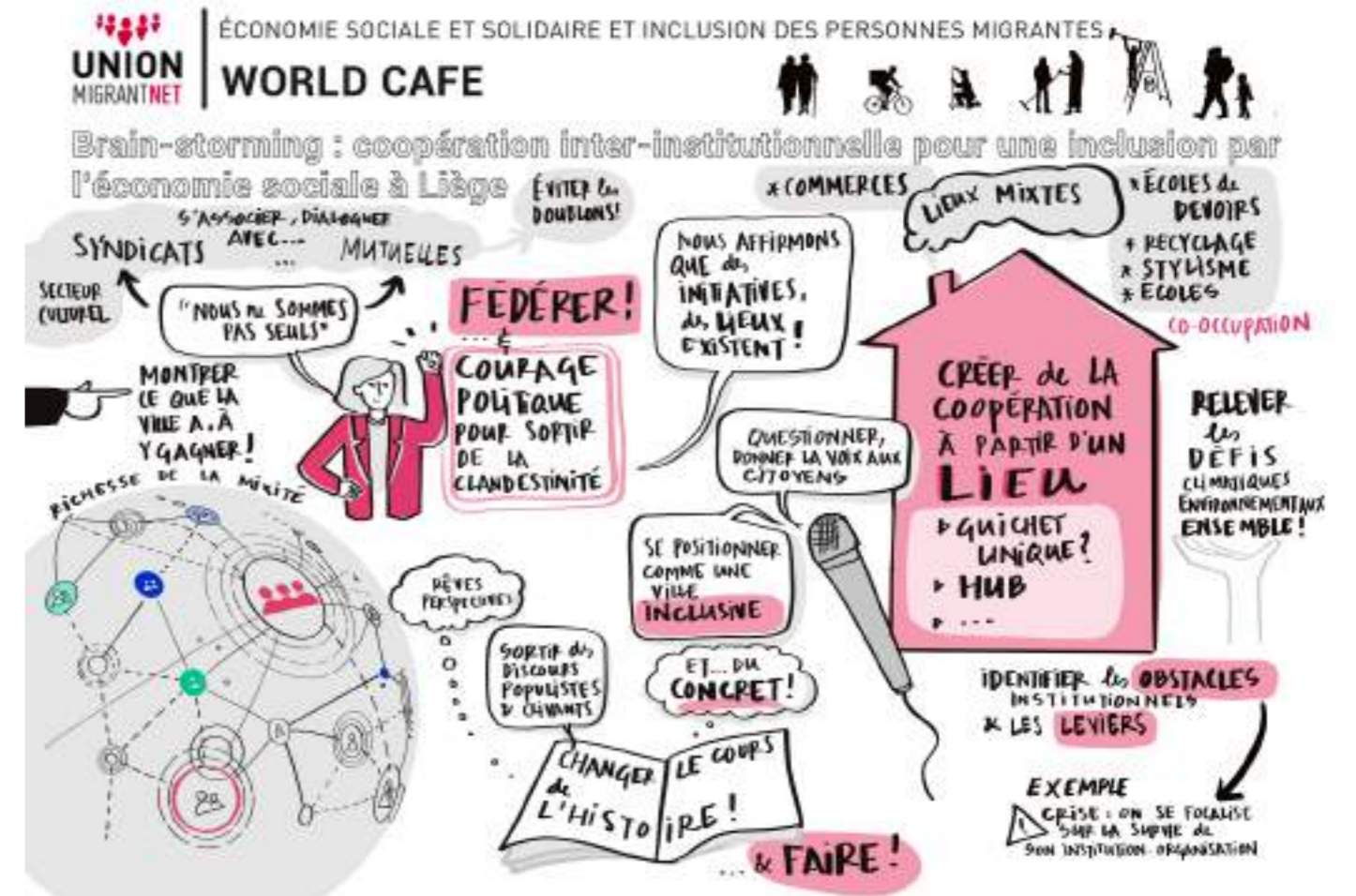
- Concernant les personnes qui se présentent au CRIPEL, nous avons la possibilité d'agir en termes de communication et de promotion de ces opportunités et initiatives existantes auprès du public.

- Un projet de Migration-Hub, espace de coworking des entrepreneurs migrants, est également à l'étude avec l'IRFAM et le Monde des Possibles. S'il est créé, le CRIPEL pourra assurer un accompagnement individualisé.

Les freins présents actuellement ne sont pas toujours faciles à résoudre, mais il existe des leviers à utiliser, combinant innovation sociale, action associative et du FOREm.

WORLD CAFÉ AUTOUR DE 4 THÉMATIQUES

1. Innovation sociale à Liège et inclusion des travailleurs d'origine étrangère
2. Comment l'économie sociale et solidaire peut contribuer à de nouvelles narrations positives pour l'inclusion des personnes d'origine étrangère à Liège ?
3. Quelle plus-value d'un tiers-lieu pour le développement des activités en économie sociale portées par des personnes migrantes à Liège ?
4. Brain-storming : coopération inter-institutionnelle pour une inclusion par l'économie sociale à Liège





Comment l'économie sociale et solidaire peut contribuer à de nouvelles narrations positives pour l'inclusion des personnes d'origine étrangère à Liège ?



CONCLUSION

Le travail du réseau UMN se poursuivra tout au long de l'année 2022. Au niveau transnational, le réseau a programmé des échanges avec les villes du Nord d'Italie, Sofia et Athènes. La finalisation du guide et sa traduction en anglais sont prévues pour mai 2022. Au niveau local, la réflexion va se poursuivre pour étudier la faisabilité du développement des activités ESS portées par les personnes d'origine étrangère.



Quelle plus-value d'un tiers-lieu pour le développement des activités en économie sociale portées par des personnes migrantes à Liège ?

